

## COMMUNIQUE

### Remboursement de 4 centimes d'€ par litre de fioul : un acquis syndical apprécié par les agriculteurs

Annecy, le 14 octobre 2004

Face à la crise du prix des carburants, dont l'impact est très négatif pour les exploitations agricoles dans la mesure où les agriculteurs ne peuvent pas répercuter cette hausse des charges sur le prix des produits agricoles, la FNSEA a interpellé le Gouvernement à plusieurs reprises.

Dans un courrier adressé hier au Président de la FNSEA Jean-Michel LEMETAYER, Nicolas SARKOZY Ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie a décidé d'accorder aux agriculteurs une **réduction de 4 centimes d'euro par litre de fioul domestique**, sur la période du 1<sup>er</sup> juillet 2004 au 31 décembre 2004. Les remboursements auront lieu vers janvier/février 2005.

Il s'agit d'un geste très apprécié par les agriculteurs qui voient leur profession reconnue, au même titre que les marins pêcheurs.

Pour les adhérents qui ont commandé du fioul avec la FDSEA (*commande groupée*), ils bénéficient d'une économie avoisinant les 8 centimes d'euro par litre au total !

Notre combat syndical pour sauvegarder le revenu des agriculteurs passe aussi par la baisse des charges qui pèsent sur les exploitations.

Source : FDSEA 74